

# Investir durablement

## Les critères ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) au sein des marchés émergents

**LORSQUE NOUS AVONS POUR LA PREMIÈRE FOIS CONÇU UN CADRE DE RECHERCHE POUR INVESTIR DANS LES ACTIONS DES MARCHÉS ÉMERGENTS, NOTRE SOUHAIT ÉTAIT DE PRENDRE EN COMPTE TOUS LES FACTEURS SUSCEPTIBLES D'AFPECTER LA RENTABILITÉ ET LA VALEUR FUTURE D'UNE ENTREPRISE** - nous souhaitions, en d'autres termes, prendre en compte la durabilité d'une entreprise et sa valeur. Le terme « durabilité », tel que nous l'avons utilisé, est une définition au sens large de la longévité d'une entreprise. En effet, même si ce terme inclut ce que l'on nomme habituellement les critères « ESG », il ne s'y limite pas. Nous souhaitions que notre recherche tienne compte de tous les facteurs de risque susceptibles d'affecter la valeur des investissements de nos clients à long terme, y compris, bien sûr, ceux qui résultent de problèmes environnementaux, sociaux et de gouvernance. Sans cette évaluation globale des risques futurs, comment pourrions-nous connaître la juste valeur d'une action ? Et comment pourrions-nous comprendre les risques auxquels nous sommes confrontés en tant qu'actionnaires pour le compte de nos clients ?

Grâce à cette vision globale de la durabilité, notre analyse n'a ni été motivée, ni limitée par la mise en exergue spécifique de certains critères ESG comme s'il s'agissait d'éléments distincts de notre approche d'investissement. Les considérations ESG faisaient simplement partie intégrante de notre recherche fondamentale et de notre approche d'investissement. Nos portefeuilles présentent donc dans l'ensemble des caractéristiques qui résistent bien à un examen minutieux des facteurs ESG. Au vu de l'attention croissante que les investisseurs portent aux questions ESG et aux stratégies intégrant ces critères, nous avons pensé qu'il était important de revenir en détails sur ce que nous faisons dans ce domaine et pour quelles raisons. C'est l'objectif de ce document.

### Pourquoi s'intéresser aux critères ESG ?

Il y a trois raisons principales de s'intéresser aux questions ESG :

- Il est de notre responsabilité de prendre en compte les implications plus larges de nos choix d'investissement
- Les critères ESG sont importants pour nombre de nos clients
- Les critères ESG font partie intégrante d'une approche de l'investissement à long terme

### Nos responsabilités

Certains diront que notre seule responsabilité en tant que gérants d'actifs consiste à optimiser les performances des portefeuilles de nos clients. C'est un point de vue, mais c'est, à notre avis, un argument simpliste. Nous ne souhaiterions pas qu'une entreprise dans laquelle nous avons investi ait ce point de vue, il nous est donc difficile de soutenir cette approche. Il y a toujours un compromis à faire entre la durabilité et la performance à court terme, mais force est de constater que l'on obtient toujours de meilleurs résultats en accordant la priorité aux résultats à long terme plutôt qu'à court terme, ce qui implique de penser à la durabilité au sens plus large.

#### AUTEUR



**Austin Forey**  
Gérant de portefeuille  
Actions émergentes et d'Asie-Pacifique

Nous apprécions les entreprises qui ont cet état d'esprit, et nous le partageons. Le secteur de l'investissement ne peut prétendre n'assumer aucune autre responsabilité que celle d'obtenir des résultats financiers : ce serait alors ignorer son rôle social et économique au sein des marchés. Cette responsabilité globale de notre secteur est la première raison pour laquelle nous devons tenir compte des critères ESG.

---

« Nous avons initialement intégré le facteur de la durabilité dans notre approche d'investissement pour la simple raison qu'elle est tout à fait compatible avec, voire essentielle, à une approche d'investissement à long terme. »

---

Mais cet argument n'est pas si simple, car où cette responsabilité s'arrête-t-elle ? Devrions-nous éviter d'investir dans certains secteurs ? À partir de quel moment un facteur de risque susceptible d'avoir des conséquences économiques devient-il une vision politique, voire morale, de la manière dont les sociétés et les individus doivent agir ? Est-il raisonnable d'imposer de telles opinions, même si elles peuvent avoir des incidences négatives sur d'autres aspects ? Il n'y a pas de réponses simples à ces questions. Nous avons toujours pensé qu'il était plus facile d'observer les facteurs ESG sous l'angle de leur importance économique et de leur risque : nous devons comprendre quels effets ces problématiques peuvent avoir sur la valeur des entreprises à long terme. C'est un point important car prendre en compte les questions ESG ne revient pas à parler « d'investissement éthique ». Nous pensons à la durabilité parce que c'est important pour nous en tant qu'investisseurs ; au-delà de ça, nous devons être à l'écoute de ce qui est important pour nos clients.

### Les clients sont de plus en plus sensibles aux facteurs ESG

Cela nous amène à la deuxième raison pour laquelle nous avons choisi d'intégrer les critères ESG à notre approche d'investissement : tout simplement, parce que nombre de nos clients ainsi que leurs propres clients en ont désormais besoin. Ils veulent être sûrs que nous agissons de manière responsable et souhaitent savoir comment nous traitons les questions ESG. Nos

clients sont de plus en plus sensibles aux critères ESG, et ce, depuis plusieurs années déjà. C'est dans cette perspective que nous avons ajouté des critères ESG plus explicites à notre cadre de recherche il y a plusieurs années, car nous étions conscients de leur importance dans le paysage de l'investissement actuel. En plus d'appliquer nos critères de recherche standard, expliqués plus en détail ci-après, nous intégrons dans notre recherche les préoccupations propres à chaque client, qui peuvent dépasser les simples considérations économiques, en appliquant, le cas échéant, des restrictions spécifiques au niveau du portefeuille. Les clients ne sont pas les seuls à s'intéresser de plus en plus aux critères ESG : les régulateurs et, dans certains cas, les gouvernements accordent une plus grande importance aux problèmes environnementaux et à d'autres aspects de la durabilité.

### La durabilité a de l'importance pour l'investissement à long terme

Nous avons initialement intégré le facteur de la durabilité dans notre approche d'investissement pour la simple raison qu'elle est tout à fait compatible avec, voire essentielle, à une approche d'investissement axée sur le long terme. Plutôt que de considérer les facteurs ESG comme un frein à notre capacité à générer des performances, nous y voyons un élément indispensable à notre travail. Ces facteurs ne limitent pas nos portefeuilles, ils les affinent. Nous ne choisissons pas arbitrairement d'adopter une vision à long terme, nous le faisons parce que nous pouvons obtenir de meilleurs résultats, parce que cette approche peut permettre de réduire les coûts et parce qu'elle permet à la puissance des intérêts composés de se traduire en résultats. Ainsi, tout ce qui affecte les perspectives à long terme des entreprises est important à nos yeux, tout comme cela doit être le cas pour les entreprises elles-mêmes.

### Quelle est notre approche des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance ?

Notre approche ESG se décrit en répondant à trois questions :

- Comment intégrons-nous les facteurs ESG dans notre processus de recherche ?
- Comment interagissons-nous avec les entreprises ?
- Comment appliquons-nous ces critères aux portefeuilles ?

L'essentiel à retenir à propos de notre démarche, dans tous ces domaines, c'est que nous nous forgeons notre propre opinion et que nous prenons nos propres décisions en matière de durabilité. Même si nous avons le plus grand respect pour le travail des prestataires externes qui analysent le comportement des entreprises des pays émergents pour tout ce qui à trait aux questions ESG, nous n'investissons pas systématiquement sur la base de leurs conclusions. Les services tiers - qu'ils proposent des recommandations sur la manière de voter lors des assemblées d'actionnaires ou de choisir les sociétés pour déterminer leur impact sur l'environnement - peuvent s'avérer très utiles pour apporter des informations et inciter à la réflexion, mais leurs

méthodologies varient sensiblement et leur approche repose parfois uniquement sur des formules. À cet égard comme à d'autres, soyons vigilants, ne laissons pas les bases de données se substituer à la pensée et au jugement. Les critères ESG sont totalement intégrés dans notre philosophie d'investissement global.

Nous nous efforçons de relever ce qui est important et pertinent et d'anticiper la manière dont les entreprises peuvent évoluer dans le temps. Les sources externes sont utiles, mais nous prenons nos propres décisions, et notre cadre de recherche et notre approche d'investissement ont été conçus à cet effet.

<b>Approche de la recherche</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La classification stratégique correspond à notre évaluation du potentiel d'une entreprise en matière de création de valeur à long terme</li> <li>• Le profil de risque qui repose sur 98 questions évalue de nombreux facteurs, y compris les facteurs ESG, avec une attention particulière aux questions de gouvernance</li> </ul>
<b>Engagement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un engagement à voter par procuration, avec des élections proposées par les analystes EMAP et approuvées par les gérants de portefeuilles</li> <li>• &gt; 5 000 rencontres sur l'année avec des entreprises afin de comprendre les enjeux ESG et d'encourager les meilleures pratiques</li> </ul>
<b>Construction de portefeuille</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La pondération est fournie par la classification stratégique et le profil de risque</li> <li>• Viser les entreprises de premier plan ou de qualité</li> </ul>

Qu'est-ce que cela signifie en pratique pour nos recherches, pour l'engagement des entreprises et pour nos portefeuilles ? Voici un résumé de ce que nous faisons :

**Les critères ESG dans le cadre de la recherche**

Notre cadre de recherche fondamentale pour les entreprises comprend les éléments suivants :

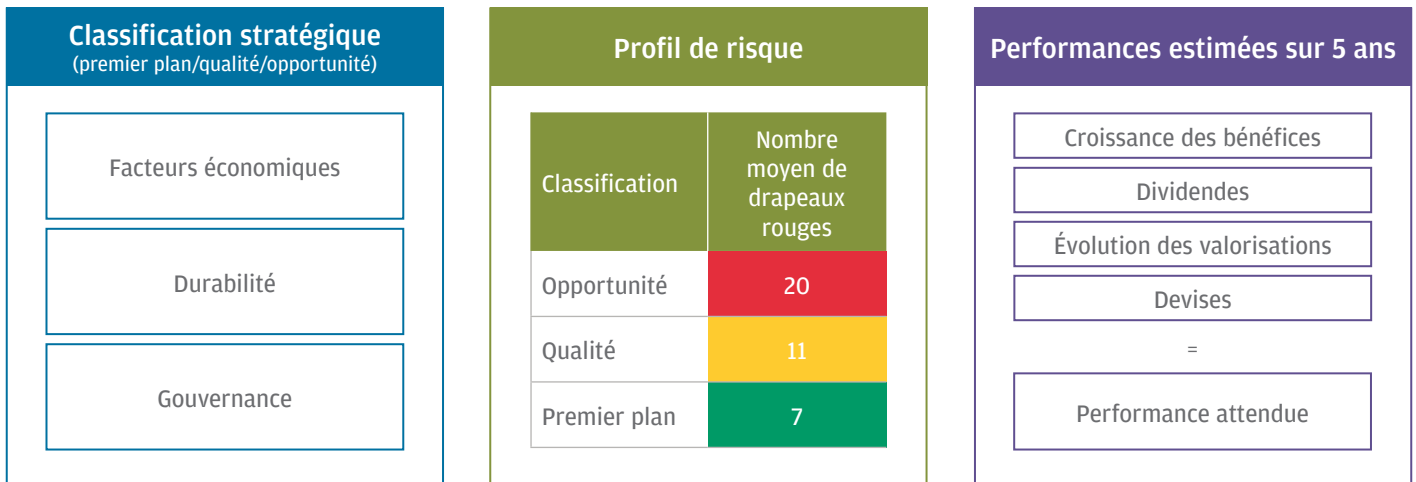
- Des facteurs économiques, de durabilité et de gouvernance qui induisent une **classification stratégique**
- une liste de questions sur les facteurs de risque qualitatifs générant un **profil de risque** ; et
- un ensemble de prévisions financières qui estime les performances attendues sur 5 ans.

Ce cadre est représenté graphiquement ci-dessous : les trois sections impliquent une prise en compte des questions ESG à des degrés divers.

Lors de notre analyse fondamentale, nous procédons à l'étude du positionnement économique, de la durabilité et de la gouvernance d'une entreprise. Les questions environnementales et sociales en font partie intégrante . Une entreprise ne pense pas à son avenir à long terme si elle détruit l'environnement ou abuse de la communauté dans laquelle elle opère ; elle finira par en payer le prix. Nous devons donc prendre en compte l'ensemble de ces facteurs lorsque nous étudions les flux de trésorerie futurs. À cet égard, ce facteur pourrait avoir le même effet que tout autre facteur, qu'il s'agisse de la concurrence, de l'innovation ou de la réglementation. Tous ces éléments s'inscrivent dans une vaste réflexion sur la durabilité de la valeur de l'entreprise.

**Résumé du processus de recherche**

NOTRE COMPRÉHENSION ET NOTRE ÉVALUATION DES SOCIÉTÉS REPOSE SUR TROIS ASPECTS DISTINCTS



Source: J.P. Morgan Asset Management. Données au 31 décembre 2017.

Les facteurs **ENVIRONNEMENTAUX** en eux-mêmes sont de plus en plus faciles à évaluer sur les marchés émergents. Les entreprises sont plus nombreuses à générer des rapports de développement durable, et l'attention des investisseurs et des clients encourage également les entreprises à améliorer leurs normes de qualité. Néanmoins, nous devons encore chercher à savoir si les entreprises travaillent activement à la réduction des risques ou à l'amélioration de leurs performances. Cela fait également partie de l'évaluation de la classification stratégique de l'entreprise et ce thème est également abordé par des questions spécifiques dans le profil de risque.

La responsabilité **SOCIALE** est un sujet plus vaste et plus complexe à appréhender. Nous investissons dans de nombreux pays, tous à des stades de développement différents et dotés d'un large éventail de normes sociales et de systèmes juridiques. Il serait naïf de penser que toutes les entreprises des marchés émergents peuvent appliquer les standards des pays développés aujourd'hui, c'est pour cette raison que nous tenons compte du comportement sociétal des entreprises dans leur contexte. Cela dit, il est également évident que lorsque des déséquilibres sociaux majeurs menacent une société, les entreprises ont une responsabilité et un rôle à jouer dans le rééquilibrage des inégalités, faute de quoi la performance des actionnaires peut sérieusement en pâtir. L'exemple le plus frappant est peut-être celui de l'Afrique du Sud à la fin de l'apartheid. Le traitement des inégalités sociales devait, bon gré mal gré, en partie être assumé par les propriétaires des entreprises. Les entreprises les plus solides avaient pris de l'avance sur cette tendance, tandis que les plus pauvres pensaient pouvoir continuer comme auparavant et n'étaient pas prêtes à opérer les changements nécessaires qu'exigeait la législation. Notre analyse fondamentale aborde les questions de responsabilité sociale de l'entreprise dans le cadre de la classification stratégique, et notre profil de risque comprend une liste de questions spécifiques à cet égard. Nous devons toutefois reconnaître que la responsabilité sociale est un domaine plus nuancé et complexe que l'évaluation des questions environnementales.

**LA GOUVERNANCE** semble explicite, mais nous y consacrons une section spécifique dans notre évaluation fondamentale des entreprises. La gouvernance représente l'essentiel des questions qui sous-tendent le profil de risque. Pour nous, cette dernière ne concerne pas seulement la composition du comité d'audit et le nombre d'administrateurs non exécutifs ; cela va au delà. Dans les pays développés, les codes de gouvernance se sont attachés à réduire les risques liés aux agences, en particulier les conflits d'intérêts entre la direction de l'entreprise et les actionnaires publics. C'est tout à fait naturel lorsqu'il s'agit de marchés d'actions matures, qui possèdent un actionnariat institutionnel et diversifié. Mais dans les marchés émergents, l'actionnariat n'est pas nécessairement le même que sur les marchés développés. Dans la plupart des cas, nous n'avons pas un actionnariat diversifié mais un seul actionnaire majoritaire et les risques que nous rencontrons le plus fréquemment surviennent lorsque nos intérêts en tant qu'investisseurs minoritaires divergent de ceux de l'actionnaire principal.

Ainsi, lorsque nous utilisons le terme de « gouvernance », nous allons bien au-delà du sens conventionnel de « gouvernance » véhiculé par les critères ESG. En matière de gouvernance, nous nous concentrons sur deux questions :

- Une entreprise tient-elle dûment compte des intérêts de tous ses actionnaires ?
- Est-elle capable de démontrer une gestion appropriée des actifs et de sa valeur au fil du temps ?

Comme l'un des membres de l'équipe l'a si bien formulé, il s'agit d'évaluer les motivations et la compétence de la direction. Les motivations sont la manière dont la direction gère, évite (ou génère) les conflits d'intérêt. La compétence concerne la capacité de la direction à générer de la valeur pour les actionnaires au fil du temps. Il s'agit principalement des rendements générés à partir du capital non distribué et de la façon dont la direction équilibre le risque et le rendement. Pour ceux qui s'inscrivent dans une perspective de long terme, ce sont des critères essentiels, mais ce sont aussi inévitablement des jugements qualitatifs qui doivent s'appliquer à l'avenir. Or, cet aspect du jugement d'un investissement ne peut pas toujours s'appuyer sur des preuves historiques, car certains risques découlent de décisions ponctuelles, parfois déterminantes : une entreprise peut, par exemple, réaliser une acquisition désastreuse qui peut suffire à détruire une grande partie de sa valeur. Comment pouvons-nous évaluer ces risques ? D'une part, en nous familiarisant avec la direction et son comportement passé, un thème que nous abordons dans nos classifications stratégiques. D'autre part, en recherchant des indicateurs qui nous fourniront des indices sur les compétences, le jugement et la motivation de la direction. Notre profil de risque comprend une longue série de questions, dont certaines peuvent paraître inhabituelles, mais ayant toutes pour objectif de nous aider à nous forger une vision exhaustive de la direction, qui, à long terme, est le facteur déterminant de la valeur de l'entreprise.

Enfin, notre travail de recherche pour comprendre les sociétés doit se refléter dans les prévisions que nous établissons, ainsi que dans les taux d'actualisation que nous appliquons aux flux de trésorerie futurs. Notre analyse fondamentale est donc nécessaire pour éclairer la valorisation d'une entreprise. Une part importante de notre travail sur la performance attendue est une évaluation de la bonne valorisation de chaque entreprise ; nous ne pouvons espérer y parvenir si nous ne comprenons pas tous les risques, y compris ceux découlant de critères ESG. Comme nous l'avons mentionné plus-haut, si nous ne tenons pas compte de ces problèmes, comment pouvons-nous évaluer correctement les entreprises ? À cet égard également, l'évaluation des critères ESG est un élément nécessaire de la prise en compte du risque futur et du rendement de tout investissement.

« Faire de la recherche sur les entreprises est une chose, s'engager de manière proactive en est une autre. Nous cherchons à comprendre comment les entreprises considèrent les questions ESG, et nous engageons également le dialogue avec elles. »

### Notre engagement

Faire de la recherche sur les entreprises est une chose, s'engager de manière proactive en est une autre. Nous cherchons à comprendre comment les entreprises traitent les questions ESG, mais nous engageons également un dialogue avec elles. Nous organisons de nombreuses réunions avec les entreprises chaque année - plus de 5 000 l'année dernière nous pouvons même rencontrer une entreprise à de nombreuses reprises. L'un des objectifs clés de ces interactions est de comprendre et d'évaluer les dirigeants de l'entreprise et leur façon de concevoir les problèmes auxquels ils sont confrontés, y compris les questions ESG. Compte tenu de notre processus d'investissement fondamental, nous espérons avoir peu d'occasions de voir les problèmes de gouvernance émerger ; mais il arrive que nous soyons en désaccord avec certaines propositions et nous le faisons savoir. Par le passé, c'est arrivé lorsque nous percevions des conflits d'intérêts susceptibles de peser sur les actionnaires minoritaires. Au-delà de cela, nous voulons également nous assurer que les entreprises assument leurs responsabilités au sens large et agissent de manière durable ; par conséquent, les questions relatives à l'exploitation - qu'elles soient liées à l'utilisation de l'eau, au traitement des déchets, à la sécurité des chaînes d'approvisionnement, aux contenus recyclés, aux incitations à la vente, à la qualité des produits, etc., sont des questions qui entrent en ligne de compte de manière récurrente dans nos discussions. Nous souhaitons que notre engagement ait une influence sur les entreprises, et nous avons eu en effet des cas où certains dirigeants d'entreprises étaient prêts à établir ce lien explicite. Nous tentons de leur montrer les avantages qu'ils pourraient avoir en améliorant ce qu'ils font en termes de critères ESG et au delà.

Nous votons en outre activement pour le compte de nos clients chaque fois que cela est possible. Encore une fois, nous ne suivons pas de manière automatique les recommandations externes, nous votons pour ce que nous croyons être dans le meilleur intérêt de nos clients. Nous générons des rapports à l'intention de nos clients pour les tenir informés de la manière dont nous votons et nous mettons en évidence certaines interventions spécifiques que nous avons pu effectuer pour eux. Comme on tend à prêter plus volontier attention au côté négatif dans ce domaine, nous nous devons de mettre en évidence le fait que notre vote et notre engagement penchent principalement du côté positif. Nous ne souhaitons pas seulement nous exprimer négativement, nous votons également en faveur d'évolutions que nous approuvons et encourageons les initiatives d'entreprise lorsque nous estimons qu'elles amélioreront la valeur de l'entreprise ou qu'elles atténuent les risques qui, autrement, dégraderaient cette valeur.

### Les critères ESG et la construction de portefeuille

Bien que nous intégrions les questions Environnementales, Sociales et de Gouvernance dans notre processus de recherche, nos portefeuilles émergents ne font pas l'objet d'une promotion explicite en tant que « portefeuilles ESG ». Néanmoins, nos recherches fondamentales ont tendance à nous guider vers des investissements qui reflètent bien ces préoccupations, et lorsque nos portefeuilles sont évalués par des agences externes, ils affichent généralement des résultats supérieurs à la moyenne.

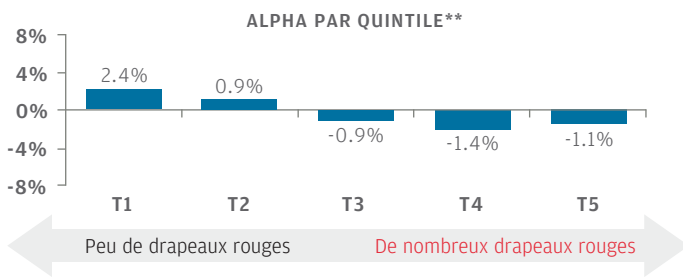
En examinant notre propre recherche, nous voyons clairement pourquoi nos portefeuilles fondamentaux filtrent les entreprises de cette manière : les entreprises que nous classons dans les catégories premier choix et qualité représentent généralement une part importante de nos portefeuilles fondamentaux, bien supérieure à celle issue de notre couverture de recherche globale ou de l'indice.

En ce qui concerne notre profil de risque, nos portefeuilles ressortent également bien au-dessus de la moyenne des actions que nous couvrons. Cela n'a rien d'étonnant : notre approche en matière d'investissement nous éloigne des activités à forte intensité de capital et de ressources, très souvent des secteurs dominés par l'État et nous rapproche des entreprises privées ; cela nous conduit également à avoir une exposition significative aux entreprises qui ont un très grand nombre de clients, que ce soit dans le secteur de la consommation, le secteur financier ou le secteur des services internet. C'est important : ces entreprises sont dans une certaine mesure réglementées par leurs clients, et par le besoin de préserver la valeur de la marque et de même, la fidélité des clients les incite fortement à suivre de meilleures pratiques.

Comme le directeur financier d'une entreprise de vente au détail d'Amérique latine me l'a déjà fait remarquer, le commerce de détail est le secteur le plus démocratique : "vos clients « votent » chaque fois qu'ils achètent quelque chose". Nous apprécions les secteurs dans lesquels le marché détermine les résultats, car c'est là que le rendement des compétences des entreprises peut être le plus rentable : parmi les actions analysées, nous constatons une corrélation entre le nombre de drapeaux rouges et la performance du cours des actions :

**Superperformance\* par quintile de profil de risque (de fév. 2013 à déc. 2017)**

PROFIL DE RISQUE



- Les entreprises ayant une solide gouvernance et peu de drapeaux rouges ont tendance à surperformer au fil du temps
- Les entreprises ayant de nombreux drapeaux rouges ont tendance à sous-performer au fil du temps

\*Par an, par rapport à la couverture de l'équipe. \*\* Les quintiles reposent sur le nombre total d'actions, et non sur la capitalisation boursière.

**ABORDER L'AVENIR**

Bien que nous ne prétendions pas avoir toutes les réponses aux questions ESG, nous avons depuis longtemps intégré ces questions dans notre processus de recherche. Comme le souligne le présent document, c'est une démarche naturelle pour toute approche d'investissement qui se concentre, comme nous, sur le long terme. De plus en plus, nos clients considèrent l'attention portée aux questions ESG comme déterminante dans leur évaluation des gérants de portefeuille. Nous espérons que ce résumé de notre approche contribuera à les rassurer sur notre engagement dans cet aspect de notre travail. Nous continuerons à chercher des moyens d'améliorer notre processus de recherche et d'investir de manière responsable afin de nous acquitter de la responsabilité fiduciaire que nos clients nous ont confiée.

# NOTRE ENGAGEMENT POUR L'INVESTISSEMENT DURABLE

Les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) sont des critères non-financiers dont il faut tenir compte pour évaluer les performances d'une entreprise.

## **ENVIRONNEMENT :**

Problématiques liées à la qualité et au fonctionnement de l'environnement et des écosystèmes (émissions de carbone, réglementations environnementales, raréfaction de l'eau, gestion des déchets, etc.)

## **SOCIAL :**

Problématiques liées aux droits, au bien-être et aux intérêts des personnes et des communautés (gestion du personnel, santé et sécurité, sûreté des produits, etc)

## **GOVERNANCE :**

Problématiques liées à la gestion et à la supervision des entreprises et de ses diverses entités (conseil d'administration), de l'actionariat et des rémunérations

J.P. Morgan Asset Management a fait la promesse de donner la priorité aux intérêts de ses clients. Grâce à des décennies d'expérience dans le monde de l'investissement et à nos 1 200 collaborateurs, nous avons une connaissance robuste des principes de gestion de portefeuilles et cherchons à générer des performances ajustées du risque élevées qui coïncident avec les objectifs de nos clients. Nous enrichissons en permanence notre connaissance des principales thématiques et « meilleures pratiques » ESG en dialoguant et en nouant des liens avec diverses organisations. Nous sommes signataires des Principes pour l'Investissement Responsable des Nations Unies depuis 2007 et nous nous employons à intégrer les critères ESG dans nos pratiques d'investissement.

Afin de nous aider à structurer notre engagement, nous avons mis en place une équipe de direction en charge de l'investissement durable » (SILT\*) qui a commencé à mettre en œuvre une stratégie coordonnée pour l'investissement durable au sein de la gestion d'actifs. Cette équipe aux compétences transversales est composée de dirigeants senior de toutes les régions possédant un panel de compétences nombreuses et variées en termes de classes d'actifs et de clients.

L'équipe SILT est en charge de :

- Faire la promotion des meilleures pratiques internes, y compris l'identification et l'évaluation des enjeux ESG dans l'ensemble des classes d'actifs et des offres d'investissement.
- Encourager le leadership et l'innovation grâce à l'information, l'éducation et les partenariats, afin de généraliser la prise de conscience et l'appropriation.
- Elargir les compétences actuelles en matière d'investissement, notamment l'analyse, l'évaluation et le reporting des portefeuilles.
- Partager notre point de vue sur l'investissement durable et aider nos clients à mieux comprendre nos compétences en matière de classes d'actifs et de stratégies d'investissement.

Source: Définitions, PRI ; Exemples, MSCI.

\* Sustainable Investment Leadership Team

**POUR EN SAVOIR PLUS**

Contactez votre interlocuteur  
J.P. Morgan Asset Management

**DOCUMENT RÉSERVÉ AUX PROFESSIONNELS - NE PAS DISTRIBUER AU PUBLIC**

Cette communication commerciale et les opinions qu'elle contient ne constituent en aucun cas un conseil ou une recommandation en vue d'acheter ou de céder un quelconque investissement ou intérêt y afférent. Toute décision fondée sur la base des informations contenues dans ce document sera prise à l'entière discrétion du lecteur. Les analyses présentées dans ce document sont le fruit des recherches menées par J.P. Morgan Asset Management, qui a pu les utiliser à ses propres fins. Les résultats de ces recherches sont mis à disposition en tant qu'informations complémentaires et ne reflètent pas nécessairement les opinions de J.P. Morgan Asset Management. Sauf mention contraire, toutes les données chiffrées, prévisions, opinions, informations sur les tendances des marchés financiers ou techniques et stratégies d'investissement mentionnées dans le présent document sont celles de J.P. Morgan Asset Management à la date de publication du présent document. Elles sont réputées fiables à la date de rédaction. Elles peuvent être modifiées sans que vous n'en soyez avisé. Il est à noter par ailleurs que la valeur d'un investissement et les revenus qui en découlent peuvent évoluer en fonction des conditions de marché et que les investisseurs ne sont pas assurés de recouvrer l'intégralité du montant investi. La performance et les rendements passés ne préjugent pas forcément des résultats présents ou futurs. Aucune certitude n'existe quant à la réalisation des prévisions. J.P. Morgan Asset Management est le nom commercial de la division de gestion d'actifs de JPMorgan Chase & Co et son réseau mondial d'affiliés. Dans les limites autorisées par la loi, vos conversations sont susceptibles d'être enregistrées et vos communications électroniques contrôlées dans le but de vérifier leur conformité à nos obligations juridiques et réglementaires et à nos politiques internes. Les données personnelles seront collectées, stockées et traitées par J.P. Morgan Asset Management dans le respect de la Politique de confidentialité disponible sur le site [www.jpmorgan.com/emea-privacy-policy](http://www.jpmorgan.com/emea-privacy-policy).

Cette communication est publiée en Europe (hors Royaume-Uni) par JPMorgan Asset Management SARL (Europe), 6 route de Trèves, L-2633 Senningerberg, Grand-Duché de Luxembourg, R.C.S. Luxembourg B27900, capital social EUR 10.000.000. Publié en France par JPMorgan Asset Management (Europe) S.à.r.l. - Succursale de Paris - 14 place Vendôme, 75001 Paris. Capital social : 10 000 000 euros - Inscrite au RCS de Paris : n° 492 956 693.

Copyright 2018 JPMorgan Chase & Co. Tous droits réservés

ECM Material ID : 0903c02a8244830a

LV-JPM51588 11/18